

Résolu : D'approuver la suspension et de le réinstaller comme homme de réserve.

5.—Soumis un rapport du forgeron Edmond Gariépy au sujet de l'essai de certains moues de ferrer les chevaux et destinés à prévenir les piqûres de clous.

A ce sujet, M. l'échevin Gallery déclare que les employés qui n'ont pas assez de clairvoyance, lorsque leur cheval se pique avec un clou, pour s'en apercevoir, ou qui poussent la négligence jusqu'à laisser un clou dans le sabot ou le pied de leurs chevaux durant le travail ou même après l'arrivée à l'écurie, devraient être destitués sans merci.

Et il propose en conséquence ;
"De donner instruction au surintendant de renvoyer impitoyablement tout employé qui laissera, en aucun temps, un clou dans le pied du cheval qui lui est confié."

Un rapport du contremaître Turner disant qu'il a suspendu un employé du nom de L. Carrière qui avait laissé son cheval sans contrôle, pour visiter un bar, et que ledit cheval a été retrouvé par un autre employé du département loin de l'endroit où il avait été ainsi abandonné.

Approuvé, et ordre est donné de ne remettre M. Carrière au travail que mardi prochain.

Résolu : De prendre \$1,000 sur le crédit voté pour "Journaliers de l'Incinérateur", et appliquer ce montant à "Achat de chevaux".

Les crédits requis pour l'administration du service de l'incinération, durant l'année 1905, étant discutés, il est,

Résolu : De demander la somme de \$90,545 répartie comme suit :—

Service général, enlèvement des déchets.	\$75,835.00
Incinérateur et divers.	14,710.00

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

Resolved : To approve of the suspension and to reinstate him as a reserve man.

5.—Submitted a report from Mr. Edmond Gariépy, blacksmith, anent the test in connection with the shoeing of horses in order to prevent nail pricks.

A.d. Gallery, alluding to this subject, emphasized the fact that when employees are unable to discover when a horse's foot is sundering from a nail prick or are so neglectful as to leave a nail in their horses' feet, while at work should at once be dismissed.

It was accordingly moved :

"To give instructions to the Superintendent to summarily dismiss any employee who will, at any time, leave a nail in the foot of a horse under his charge."

—A report from foreman Turner saying that he had suspended an employee by the name of L. Carrière for having left his horse loose, to enter into a bar-room, and that the said horse had been recovered by another employee of the department far from where it had been left.

Approved, and the Superintendent was ordered not to put Mr. Carrière to work till next Thursday.

Resolved : To take \$1,000 from the appropriation voted for "Incineration day-laborers" and apply the same to "Purchase of horses."

—Having discussed the appropriations required for the incineration department for 1905, it was

Resolved : To ask for the sum of \$90,545, distributed as follows :

General service, removal of offal.	\$75,835.00
Incinerator and sundries.	14,710.00

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

COMMISSION DES FINANCES

Re Elargissement de la Rampe de la Traverse de Longueuil.

Compte rendu de l'assemblée du 15 décembre

Sont présents : MM. les échevins Vallières, président, Sadler, DeBerres et L.-A. Lapointe.

Sont aussi présents MM. l'échevin Larivière, l'hon. Robert MacKay, président de la Commission du Port, Kennedy, ingénieur en chef de la Commission du Port, Smith et Villeneuve, respectivement gérant et secrétaire de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario.

—M. le président définit le but de cette assemblée qui est de savoir si la Commission du Port et la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario consentiraient à contribuer au coût de l'élargissement de la rampe (chemin de descente) de la Traverse de Longueuil.

Et un débat s'engageant, il est

Résolu : De prier le secrétaire de cette Commission de communiquer aux Commissaires du Port et à la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario une copie du plan qui a été dressé en vue de l'élargissement de ladite rampe, de même qu'une copie des amendements à la charte de Montréal, qui touchent à cette amélioration : cette communication permettra aux Commissaires du Port et aux directeurs de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario d'étudier la question.

—Il est aussi

Résolu : De demander à la Commission du Port si elle consentirait à se charger de l'élargissement du reste de la rampe de la Traverse de Longueuil, c'est-à-dire de la partie colorée en vert sur le plan soumis et actuellement devant cette Commission.

Ajournement.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

FINANCE COMMITTEE

Re Widening of Longueuil Ferry Ramp.

Report of Meeting, held the 15th of December.

Present: Ald. Vallières, chairman, Sadler, DeSerres and L. A. Lapointe.

—Are also present, Ald. Larivière, the Hon. Robert MacKay, president of the Harbor Commission, Mr. Kennedy, chief engineer of said commission and Messrs. Smith, manager and Villeneuve, secretary of the Richelieu and Ontario Navigation Company.

—The chairman stated that the purpose of this conference was to ascertain if the Harbor Commissioners and the Richelieu and Ontario Navigation Company would be willing to pay their share of the cost of the widening of Longueuil ferry ramp.

And a debate arising, it was

Resolved : To instruct the secretary to transmit to the Harbor Commission and to the Richelieu and Ontario Navigation Company, a copy of the plan for the widening of said ramp and also a copy of the amendments to the City Charter in connection with this improvement so as to enable the Harbor Commission and the board of directors of Richelieu Company to discuss the matter.

—It was also

Resolved : To ask the Harbor Commissioners if they would be willing to undertake the widening of the remaining part of Longueuil ferry ramp shaded green on the plan submitted and now before the Committee.

Adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.